

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES**

Vu le code de l'éducation ;  
Vu les statuts de l'Université de Limoges ;  
Vu la proposition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 15 juin 2021 ;

Conseil d'administration du 25 juin 2021:  
Délibération n° 122/2021/FVE

**Sujet : DU rentrée 2021 (partie 2)**

**Article 1** : Habilitation des DU ci-dessous (modifications ou création)

Composante	DU-DIU	CREATION OU MODIFICATION	Descriptif	Public	Tarifs	observations
INSPE	DU Documentation Scolaire	Modifications	Ce DU est destiné à un public en situation de reconversion professionnelle (enseignants du 1er ou 2nd degré). Ce DU peut également intéresser les étudiants salariés (notamment AED) en formation initiale qui remplissent les conditions pour passer le CAPES interne. (recrutement sur entretien -effectif maximal à 6)	DU ouvert en FPC et en formation initiale	250€ en FI et 500€ en FPC (hors frais DFC)	Le volume horaire varie de 290 heures à 470 heures en fonction du profil des inscrits. Les inscrits (en CDI et dans le cadre d'un protocole académique de reconversion) n'effectuent pas de stage
INSPE	DU Parcours Adapté avec 3 parcours (PE - PLC PLP - CPE)	Modifications	Ce DU est un parcours adapté destiné aux lauréats des concours de recrutement d'enseignants déjà titulaires d'un master MEEF. Les lauréats sont fonctionnaires stagiaires et effectuent une formation en alternance constituée d'un mi-temps dans un EPLE et d'un mi-temps en formation à l'INSPE.	DU ouvert en formation initiale	exonération des frais d'inscription des professeurs stagiaires	Un contrat de formation est établi pour chaque fonctionnaire stagiaire. Les diplômés deviennent fonctionnaires titulaires à l'issue du DU sauf en cas de non titularisation par la MEN.
INSPE	DU Pratiques Professionnelles Enseignantes	Modifications	Ce DU est exclusivement ouvert aux professeurs des écoles stagiaires alternants dispensés de diplôme : parents de 3 enfants et sportifs de haut niveau.	DU ouvert en formation initiale	exonération des frais d'inscription des professeurs stagiaires	Un contrat de formation est établi pour chaque fonctionnaire stagiaire. Les diplômés deviennent fonctionnaires titulaires à l'issue du DU sauf en cas de non titularisation par la MEN.
INSPE	DU Consolidation avec deux parcours (PLC-PLP et CPE)	Création	Ce DU s'adresse aux étudiants ayant validé un master MEEF mais qui ne sont pas lauréats d'un concours de recrutement. Ce DU leur permet de préparer une nouvelle fois les concours. Les enseignements de ce DU sont mutualisés avec les masters MEEF correspondants avec également un accompagnement individualisé de 3hETD ainsi qu'une préparation à l'oral.	DU ouvert en FPC et en formation initiale	180€ en FI et 500€ en FPC (hors frais DFC)	Le volume horaire varie entre 237h et 346h en fonction du parcours MEEF associé.
INSPE	DU Métiers de l'Enseignement et de l'Education	Modifications	Ce DU est exclusivement ouvert aux professeurs de lycées, collèges, lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation, stagiaires alternants dispensés de diplôme : parents de 3 enfants et sportifs de haut niveau.	DU ouvert en formation initiale	exonération des frais d'inscription des professeurs stagiaires	Un contrat de formation est établi pour chaque fonctionnaire stagiaire. Les diplômés deviennent fonctionnaires titulaires à l'issue du DU sauf en cas de non titularisation par la MEN.
POLE FORMATION ET VIE ETUDIANTE	DU REAGIR	Modifications	Ce DU est ouvert aux étudiants de l'établissement qui après quelques semaines suivant leur inscription dans l'enseignement supérieur, ont besoin de construire un nouveau projet professionnel. 2 sessions par an et effectif maximal de 30 étudiants par session. (344h de formation).	DU ouvert en formation initiale	Pas de frais : les étudiants sont déjà inscrits dans l'établissement	Le coordinateur pédagogique est désormais Eric ROUVELLAC. En l'absence de stage, l'étudiant devra rédiger un rapport à l'issue d'une enquête métier. Attribution d'un open badge : être acteur de son orientation (participation à des ateliers animés par l'université et ses partenaires et activités réflexives qui ont permis à l'étudiant de construire son parcours professionnel et de mieux se connaître).
IAE	Gestion et aide à la résolution des conflits dans les Établissements de Santé, Médico-Sociaux et Sociaux	Création	Ce Diplôme d'Université est destiné aux directeurs, cadres, cadres de proximité, responsables de services, médecins coordonnateurs, administrateurs : Conflits direction- usagers (Résident et famille) - Conflits direction -personnels - Conflits entre personnels. - diplôme d'entrée à Bac+2	DU uniquement ouvert en FPC	2500€ (hors frais DFC)	13 séminaires de 2 jours -En partenariat avec POLARIS et GIEGH87
IAE	Ingénierie dans le secteur social et médico-social	Modifications	Cette formation est destinée aux directeurs, chef de service, cadres des établissements sociaux et médico-sociaux - L'objectif de cette formation est d'optimiser les savoirs et les savoirs faire sur les fondamentaux de la gouvernance et du management que sont : les systèmes d'information / la gestion de projet / les politiques publiques et le territoire / la gouvernance et institution / le management des organisations / la gestion et le pilotage des ressources financières / la démarche qualité - diplôme d'entrée à Bac+3	DU uniquement ouvert en FPC	2500€ (hors frais DFC)	Modifications de l'offre et du calendrier - 112 heures de formation

Membres en exercice : 36  
Nombre de votants : 32  
Pour : 32  
Contre : 0  
Abstention : 0

Fait à Limoges, le 25 juin 2021

**La Présidente de l'Université de Limoges**

**Isabelle KLOCK FONTANILLE**

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de juin 2021.**

**Transmis au rectorat académique le 28 juin 2021.**

**Modalités de recours :** *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*